

## ENERGIE : 9,5 M€ d'aides pour la production de chaleur renouvelable dans la Somme

La [PREFECTURE DE LA SOMME](#) / T : 03.22.91.19.15 et le [CONSEIL GENERAL DE LA SOMME](#) / T : 03.22.71.80.80 ont cosigné le partenariat Contrat Chaleur Renouvelable territorial confié par l'[AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE](#) / T : 02.41.20.41.20 mardi 13 février 2024. Ce partenariat qui vise à accompagner et soutenir le développement des projets de production de chaleur renouvelable à l'échelle du territoire désigne ainsi [FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME](#) / T : 03.22.95.82.62 comme opérateur territorial et gestionnaire délégué des aides du Fonds Chaleur sur le territoire, aides financières qui s'élèvent à 9,5 millions d'euros. L'objectif de production est de 17 GWh de chaleur renouvelable, soit la consommation de chaleur de 1 700 équivalents logements. [www.somme.fr](http://www.somme.fr)